



Indemnisation voiture LOA incendiée HT

Par **CharleneV**, le **27/07/2018 à 16:52**

Bonjour, rn rn J'ai mon véhicule acheté en LOA il y a 2 ans de cela, qui a été incendié en juin dernier. rn J'ai une assurance indépendante tous risques qui me permettait d'être remboursé à valeur d'achat durant 36 mois suite à l'achat. rn Depuis mon véhicule a été vu par un expert, le dossier a suivi son cours durant ces dernières semaines. rn On m'informe par courriel que l'indemnisation de mon assurance allait m'être versée par virement après acceptation de la proposition d'indemnisation de la société de leasing. Les versements faits à VW bank en HT comme le décompte l'avait convenu mais je me suis aperçu que le versement qui m'a été fait également de mon côté était également en HT. Ayant une garantie perte financière avec ma société de leasing lorsque je les ai contacté afin de faire le point sur les différentes sommes leur incombant mais également celle de ma société d'assurance, ils m'ont fait remarquer que l'assurance m'avait indemnisé en HT et c'est de là d'où venait le trou financier. Contact pris auprès de ma société d'assurance ils ne demordent pas du fait qu'ils n'ont pas à me verser la TVA au vu du fait que je n'étais pas propriétaire du véhicule et que ils ne rembourse jamais TVA comprise. Aujourd'hui je ne sais pas qui a raison qui a tort et surtout que puis je faire comme recours ?

Par **Visiteur**, le **27/07/2018 à 17:44**

Bjrrn Il est normal que l'assurance prenne en charge en HT, mais... rn Une garantie des pertes financières est justement faite pour compenser cela, non ? rn Parlez leur de la circ.FFSA n° 22/2001, 19 février 2001

Par **Eric__C**, le **16/11/2018** à **14:36**

Bonjour,
Pouvez-vous me dire comment s'est réglé votre litige car je suis dans la même situation que vous?
Cordialement,
EC